
Dispositif d'incitation au compostage

Commune de Saint Maur des Fossés

Hôtel de Ville
Place Charles de Gaulle
94107 Saint-Maur-des-Fossés

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Aurelie Giblin

aurelie.giblin@mairie-saint-maur.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Saint-Maur-des-Fossés:

- 76 237 habitants (INSEE 2009), 33 989 ménages
- 6 730hab/km², territoire urbain, 63,4% d'habitat collectif (22 949 appartements) et 36,6% de maisons individuelles (13 263). Environ 11000 adresses équipées de bacs ou de sacs pour la collecte des déchets verts.
- Boucle de la Marne, patrimoine arboré exceptionnel de 35000 sujets environ, attention portée au bon cadre de vie.

Prévention des déchets:

- PLP signé fin 2009, année 1 de 18 mois, année 3 finie en juillet 2013.
- Vente de composteurs par la Ville initiée en 2010.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs du dispositif d'incitation au compostage sont:

- Augmenter la part de déchets évités
- Développer la prise en charge individuelle des déchets fermentescibles
- Maîtriser les coûts de traitement des déchets fermentescibles
- Pérenniser la pratique du compostage déjà engagée.

Résultats quantitatifs

De 2010 à aujourd'hui, la ville a vendu plus de 1150 composteurs de la Ville.

La ville estime par ailleurs qu'au moins autant voir plus de composteurs "personnels" (provenant de jardinerie ou faits maison) sont en fonctionnement sur le territoire.

En 2013, il est décompté 3297 foyers équipés, soit 20% des foyers pavillonnaires qui pratiquent le compostage.

Déjà 3 infolettres saisonnières ont été envoyées à plus de 200 inscrits. Les thèmes ont été les suivants: "Le printemps, idéal pour démarrer un compost" L'été, que faire quand on part en vacances", "A la rentrée je fais du paillage"...

Les animations saisonnières ont drainé à chaque fois des groupes de 12 à 15 personnes (quota max), et les visites à domicile par le maître composteur ont déjà profité à plus de 16 foyers.

La réunion publique de lancement du réseau du 19 mars 2013 a regroupé une soixantaine de participants cette année.

Résultats qualitatifs

Par rapport à l'année dernière, les retours que nous avons eu des Saint-mauriens lors de l'animation de la fête du jardinage ont montrés que la pratique du compostage ainsi que le réseau commencent à être connu.

MISE EN OEUVRE

Planning

Pour atteindre les objectifs, la ville a mis en place le dispositif suivant, et s'est fait accompagner, sur certains volets, par l'association saint-maurienne Ecophylle et Interréaction :

- **vente de composteurs de 400L, accompagnés d'un bioseau et d'un guide, au prix de 15€,**
- **sensibilisation des habitants de Saint-Maur-des-Fossés à la pratique du compostage** grâce à une réunion publique par an et quatre animations saisonnières (trimestrielles) correspondant aux thématiques développées dans les supports de communication,
- **structuration et animation d'un réseau comportant des personnes relais** (« ambassadeurs compost », prescripteurs pour le développement du compostage de proximité).

Le "**réseau compost**" est constitué de personnes s'étant inscrites (déjà plus de 200), auxquelles nous postons les propositions d'animations et des conseils saisonniers.

Nous proposons également deux formations gratuites : une formation « approfondissement compostage », et une formation « partager sa pratique avec ses voisins ».

- **communication :**

Pour promouvoir la pratique du compostage, la ville a :

- créé une rubrique dédiée dans le site web de la ville comportant des informations sur le réseau, le compostage, une FAQ, les adresses des principaux acteurs, un agenda des formations, des animations et visites, un formulaire d'inscription à la lettre d'information trimestrielle.
- créé une "lettre d'information", contenu trimestriel inséré dans le site de la ville et diffusé aux saint-mauriens abonnés.
- mis en fonctionnement d'une adresse mail dédiée pour permettre aux Saint-mauriens de poser des questions par mail.
- élaboré une liste de mailings,
- créé des supports pédagogiques adaptés (un visuel de panneau pour site collectif, un livret de suivi de site collectif).

- **accompagnement des particuliers :**

la ville propose aux particuliers en difficulté des visites sur site par le maître composteur pour du conseil personnalisé (sur demande, 1/2 journée par mois)

• accompagnement des collectifs :

Suite à un appel à projet pour le compostage en habitat collectif, la ville a commencé l'accompagnement de 3 sites qui bénéficieront d'un suivi personnalisé :

- évaluation des tonnages d'OM (ordures ménagères) avant l'opération (1 mois de suivi) et pendant (9 mois),
- cinq visites par sites collectifs pour : La première réunion d'information et décision d'implantation, l'inauguration, la visite de suivi, le retournement du compost et la première récolte.

Moyens humains

Ce dispositif mobilise:

- L'élue de référence
- Le responsable du service déchets/poppropreté
- La chargée de mission PLP
- Un conseiller déchets
- Le service communication
- Un prestataire fournissant : du contenu éditorial, un maître composteur pour les visites à domicile, un suivi des indicateurs et des formations.

Le temps passé par cette équipe sur l'année concernée est de 83 jours.

Moyens financiers

Le budget alloué à l'opération sur l'année concernée se monte à 31663€

Moyens techniques

- Espace de stockage
- Source de broyat (matière sèche) ou broyeur
- Salle de réunion pour les formations
- Service entretien des espaces verts pour la mise en fonctionnement d'un composteur pédagogique pour les agents

Partenaires mobilisés

En dehors des services de la ville, il a été impliqué les associations de jardinage et d'environnement du territoire : Graine de Jardinier et la Société saint-maurienne d'horticulture.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce dispositif est reproductible.

Difficultés rencontrées

L'équipe en charge du PLP, sous l'impulsion de la chargée de mission, Aurélie Giblin, pratique désormais le compostage sur un espace vert du centre technique municipal afin de se former. Cette pratique crée un effet d'émulation et a conquis progressivement plusieurs autres agents. Des plants de tomates cerises, plantés à proximité au cours de l'été 2013, réjouissent les gourmands.

Recommandations éventuelles

Avant de lancer l'action, il faut identifier les relais éventuels sur le territoire, et les initiatives existantes. Il est impératif d'associer les associations environnementales et de jardinage du territoire, afin de pérenniser l'impulsion donnée par la ville.

Il faut aussi identifier des sources de matières carbonnées, de broyats, afin de compléter les sources individuelles.

La ville a procédé à l'achat de broyeurs en partenariat avec le service des espaces verts afin de pouvoir obtenir du broyat facilement si le besoin s'en fait sentir.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Janvier 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Carole LIMOUZIN

carole.limouzin@ademe.fr

Direction régionale Ile-de-France